

MINÉRALISANT TS

(Hydrofuge Tous Supports)

1. **Code d'identification unique du produit type** :
Nom : Minéralisant Tous Supports. Code : HMTS+

2. **Usage(s) prévu(s)** : Le Minéralisant TS peut être utilisé en traitement préventif ou curatif, sur tous les matériaux minéraux poreux tels que : les pierres, les terres cuites, les bétons, le granit, joints de carrelages, les carrelages poreux, les ardoises, les dallages reconstitués et les abords de piscine, etc... Applications en extérieur et en intérieur sur supports secs. Il peut être utilisé en traitement préventif contre les Graffitis.

3. **Fabricant** : SARL Hydro-Minéral - ZA Les Sablonnières - 79270 EPANNES

4. **Mandataire** : Aucun.

5. **Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances** : Système 3.

6. a). **Norme harmonisée** : Aucune.
Organisme(s) notifié(s) :
Ne nécessite pas l'intervention d'un organisme notifié.

6. b). **Document d'évaluation européen** : Aucun.
Evaluation technique européenne : Aucune.
Organisme d'évaluation technique : Aucun.
Organisme(s) notifié(s) : Aucun.

7. Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Rapport de glissance	Conformes aux normes (variation de + ou - 3%)	NF EN 14231 (décembre 2003)
Rapport de résistance à l'arrachement	+ 37% d'augmentation de la contrainte et augmentation de cohésion passant de 1 à 6 mm.	NF EN ISO 4624 (novembre 2003)
Rapport de carbonatation	Profondeur de carbonatation ralentie de 12,50 %	Néant
Rapport d'imbibition	Absorption d'eau diminuée de 40 %	<u>Recommandations AFPC-AFREM</u>
Rapport de perméabilité à l'air	Permet les échanges gazeux dans le matériau	Néant
Rapport de porosité	Porosité jusqu'à 13 mm de profondeur	Néant
Rapport de chlorures	Réduction de 25 % de la profondeur des chlorures	NT Build 492
Rapport de résistance à l'abrasion	+ 21 % de résistance.	NF EN 14157
Test d'écaillage avec solution saline	Résistance à l'écaillage supérieure	XP P18-420 (mai 2012)

*Ces résultats concernent uniquement les matériaux testés.
Pour plus de détails, consulter les rapports d'essais.*

8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :

- Fiche technique
- Fiche de données de sécurité (FDS)
- Fiche d'application

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (EU) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus au point 3.

Signé pour le fabricant en son nom par :

Monsieur Sébastien Mercier,
Directeur général.



A Epannes, le 14/01/2016